

UNE ACCUSATION RIDICULE.

Voulant à tout prix me trouver en faute, certains de mes adversaires amenèrent un individu du nom de Kavanagh affirmer qu'il m'avait remis ou payé \$25. et on essayait en même temps d'en déduire que ce montant aurait été payé par cet homme afin d'assurer la discontinuation d'une poursuite pour la violation de la Loi des Licences.

A ce témoignage corroboré par personne, j'ai prouvé à l'évidence avec preuves à l'appui, au moyen de mes livres d'affaires, que je n'avais rien reçu du nommé Kavanagh, si ce n'est que mes honoraires pour certain contrat. Pour une fois de plus encore le Commissaire Cannon en conclut contre moi et donne raison au nommé Kavanagh.

Le même individu a essayé mais sans preuves aucunes, d'établir qu'il aurait dépensé \$900. lors de ma dernière élection. Pour ceux qui connaissent l'individu il est hors de doute qu'il n'a jamais eu un tel montant en sa possession.

SOUSCRIPTIONS ELECTORALES.

On semble me faire un crime du fait que cer-